Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 619

Artikel: Les jeunes filles et l'aide à la campagne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264557

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRENTIEME ANNÉE - Nº 619

DIRECTION ET RÉDACTION M¹¹ Emilie GOURD, Crêts de Pregny ADMINISTRATION M11e Renée BERGUER, 7, route de Chên

3

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS ANNONCES

SUISSE. Fr. 6.—
ETRANGER. 8.—
Le numéro . 0.25
In stein abstantif à l'aparvier. A partie of unitable de l'aparvier. A partie of unitable de l'aparvier. A partie of suitable par le munit de l'apartie suitable.

Une voix dit : Crie!

Esaïe 40. 6 Psaume 40.

Les déléguées des "Frauenzentralen" à Herzogenbuchsee

Compte de Chèques postaux I. 943

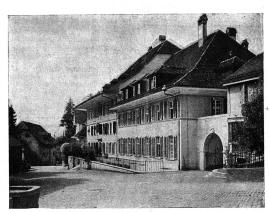
Herzogenbuchsee: un gros village plutôt qu'une petite ville, solidement planté au centre du plateau bernois au milieu de prairies et de vergers, et ceinturé de bois sur des collines qui ondulent jusqu'à la ligne continue et douce du Jura soleurois. Mais un village cossu, prospère, auquel ses larges rues pavées, ses admirables vieilles maisons aux multiples fenètres fleuries de géraniums et aux puissants toits inclinés en auvents, ses places soigneusement balavées, et ses fontaines de roigneusement balayées, et ses fontaines de pierre donnent d'autre part un cachet plus citadin qu'agricole. Voici le « Sonnenplatz » avec sa vieille maison communale décorée de avec sa vieille maison communale décorée de fresques, ses auberges qui sont des hôtels, et dont le principal porte sur son enseigne l'inscription en français: Hôtel du Soleit, souvenir, nous dit-on, de relations fréquentes du temps jadis avec des visiteurs du pays de France: n'oublions pas que Soleure, où résida deux siècles et demi durant l'ambassade the France set tout resolue aux illustration. sida deux siècles et demi durant l'ambassade de France, est tout proche: aussi M¹⁰ Fonjallaz, qui a logé là, a trouvé dans son immense chambre une tapisserie de l'Exposition de Paris de 1865 et un portrait de Napoléon III. Voici la rue dallée qui, entre des maisons de pierre enguirlandées de roses rouges, monte vers l'église: celle-ci, placée au haut d'une colline, comne jadis l'aurait été un château-fort, intelligemment restaurée et entretenue, possède des vitraux d'Eugène Burnand, et abrite sous de vieux marronniers des gazons soigneusedes vitraux d'Eugène Burnand, et abrite sous de vieux marronniers des gazons soigneusement arrosés, où se dresse encore ci et là une pierre tombale marquant la place de l'ancien cimetière. Voici la maison entourée d'un jardin où naquit l'une des femmes auteurs dont notre pays peut être fier: Maria Waser; et voici donc le pays où se passa son enfance et son adolescence, les horizons qu'elle contempla, les paysages qui marquèrent leurs lignes et leurs couleurs dans son souvenir, et qu'elle évoqua dans nombre de ses romans. Et voici enfin. cette auberge du XVIIIme Et voici enfin, cette auberge du XVIIIme siècle, Zum Kreuz, devenue de par des ini-tiatives féminines restaurant antialcoolique, tautes feinimines restaurant antacconque, école ménagère, auberge de jeunesse, salle de réunions, bibliothèque populaire, centre de culture sociale, littéraire et musicale, et que ce fut notre privilège d'habiter vingt-six heures durant.

res durant.

Dès l'après-midi de notre arrivée, nous l'avions visitée en détail, passant de la salle de conférence aux boiseries blanches et à la glace en trumeaux aux bâtiments plus modernes; vaste cuisine munie de tous les perfectionnements ménagers, salles de cours pratiques et claires, salles de restaurant spacieuses et bien aménagées; puis de là aux chambres à coucher des élèves ménagères, riantes sous leurs rideaux de cretonnes, et à celles des pensionnaires, qui, ou bien y viennent s'y refaire pendant les quelques semaines d'un séjour de repos, ou bien s'y installer pour la fin de leurs jours, comme Lina Bögli, qui y est décédée l'hiver dernier, après avoir contribué vingt-six années durant à la vie sociale et intellectuelle si particulièrement développée de la Kreuz. Mais ce fut surtout le soir, lorsque groupées dans le salon, sous la lampe, nous écoutâmes l'évocation pleine de vie que nous fit Mlle Moser, si alerte sous ses cheveux blancs, de l'œuvre accomplie par sa mère, que nous en avons vraiment saisi toute l'admirable portée, et que, émues et fières à la fois, nous nous sommes dit que l'on peut beaucoup espérer d'un pays, quand, dans un de ses vilages, surgissent tant de compétences créatrices, tant d'intelligences et de bonnes volontés.

C'est en 1870 qu'Amélie Moser-Moser, cette Dès l'après-midi de notre arrivée, nous

lontés.
C'est en 1870 qu'Amélie Moser-Moser, cette femme admirable, modeste et énergique, si étonnamment en avance sur son époque par son esprit large et progressif, toujours respectueux de la valeur de l'individu, fonda la Frauenverein d'Herzogenbuchsee. Celui-ci, qui trouvait un sol déjà préparé par la création autrefois d'une Société de chant «pour



Cliché ... Zum Kreuz

La rue montante d'Herzogenbuchsee et la "Croix fédérale

femmes bien pensantes», fut bien vite amené à consacrer sa première activité à parer aux misères des réfugies et des internés de la guerre franco-allemande; et des innges charmantes, dessinées ou peintes pour la Saffa, gardent les souvenirs de ce temps-là. Ensuite, ses membres, toujours dirigés par Amélie Moser, s'occupèrent de consultations pour mères de famille, d'aide aux apprenties, créèrent des cuisines populaires et scolaires — si bien qu'un local leur devenant nécessaire pour centraliser toutes ces activités, elles s'installèrent en 1891 à la Kreux. Et maintenant qu'elles siégaient dans une auberge, avec possibilité d'atteindre toute l'ancienne clientèle de celleci, quoi de plus naturel que de la transformer en un restaurant sans alcool? d'y ouvrir une salle de commune, et de travailler de la sorte à la lutte antialcoolique et à la réforme des auberges? Puis, la nécessité de procurer du travail à des femmes conduisit, tout naturellement aussi, à la création de cours professionnels, et de là, en 1903, et avec l'aide de Pro Juventute, à celle de l'Ecole ménagère actuellement en plein essor. D'autre part, s'ouvrait un home pour enfants arriérés, plus tard transformé en asile d'enfants, et près du Stöcklůi¹, à la galerie toute enguirlandée de vigne vierge, où nous avons logé, une auberge de la jeunesse et un local pour éclaireurs. D'autre part encore, un dépôt de livres de la Bibliothèque nationale devenait le point de départ d'une sorte d'université populaire vilaigemes par Jérémias Gotthelff, a organisé et femmes bien pensantes», fut bien vite amené lageoise, qui, reprenant ainsi une idée jadis émise par Jérémias Gotthhelf, a organisé et organise encore des séances littéraires, des organise encore des séances littéraires, des lecteures de classiques ou d'auteurs étrangers, des soirées musicales : c'est ainsi que, durant les belles soirées d'été, dans la cour pavée où chante une fontaine et entre les plate-bandes du jardinet bordé de sureaux en fleurs qui se cachent derrière la masse de pierre de la maison, des artistes de talent jouent du Mozart ou du Haydn, ou montent des représentations théâtrales en plein air... Et M¹º Moser d'évoquer, avec une vibration de tendresse dans la voix, le souvenir de cette soirée consacrée à l'idéal de la Société des Nations, et à laquelle se rencontrèrent, dans cette atmosphère unique de ferveur, de simplicité et de beaute, Maria Waser et Ernest Bovet... Maria Waser et Ernest Bovet...

(La fin en 2me page.) E. GD.

¹ Un Stöckli est, dans le canton de Berne, une dépendance de la ferme principale, où certains propriétaires aiment à aménager une ou deux chambres d'habitation.

Si notre journal vous intéresse, aideznous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Est-ce un vœu de célibat?

De différents côtés, l'on nous a parlé avec indégnation du «Vœu de célibat» que le Dé-partement de l'Instruction publique du canton de Genève imposerait pour cinq ans aux futu-res maîtresses d'école, nous demandant's il ne conviendrait pas d'élever une protestation.

Renseignements pris à bonne source, la situation est la suivante: le Département con-tribuant financièrement, dès le début du stage tribuant Jinancierement, des le deont du stage obligatoire, à la formation professionnelle des futurs instituteurs des deux sexes, veut être assuré contre une saute d'humeur ou une déception qui pourrait conduire ces jeunes à changer brusquement l'orientation de leur profession, et, pour cette raison, il leur demande, aux hommes comme aux femmes, l'engagement moral pour une période de cipa ens de ne ves pour une période de cinq ans de ne pas quitter leur carrière. Mais, d'autre part comme les dispositions administratives actuellement en vigueur interdisent l'engagement de nouvelles fonctionnaires féminines mariées, il découle de là que toute jeune maîtresse d'école qui vou-draît convoler en justes noces devraît, de ce d'ait, obligatoirement renoncer à son poste de stagiaire: si bien qu'indirectement, cela est bien un veu de célibat pour cinq ans que le Département de l'Instruction publique exige ces jeunes filles...

de ces jeunes juies...
Comment et par quel tour de passe-passe
de la plus mauvaise logique, l'on parvient à
concilier cette mesure avec la protection de
la famille, l'augmentation de la natalité et la lutte contre l'immoralité que l'on ne peut assez préconiser et vanter dans certains milieux bien pensants: c'est ce que nous ne nous char-geons pas d'expliquer à nos lecteurs.

La protection des enfants illégitimes pendant la guerre en Angleterre

Voici que paraît le XXIIme rapport du Conseil qui, en Grande-Bretagne, s'occupe de la protec-tion de la mère non mariée et de son enfant, et l'on peut bien penser que l'état de guerre n'a pas facilité sa tâche. De nombreuses difficultés ont surgi: partout, c'est un problème de trouver le personnel nécessaire pour les homes et asiles, dont les frais augmentent alors que les ressources di-minuent. Cependant, des appels par la voie de la radio ont été d'un grand secours: en août 1939, on comptait, en Angleterre et dans le Pays de Galles, cent de ces homes et une maison d'ac-cueil municipale pour les femmes enceintes et leur enfant à naître. A Londres, sur vingt-sept homes, onze sont fermés actuellement, et, d'une façon générale, le nombre des lits à dû être diminué. Beaucoup de ces établissements ne demanderaient qu'à rouvrir s'ils avaient les fonds néces-

deraient qu'à rouvrir s'ils avaient les fonds nécessaires, et d'autres, nouveaux, à voir le jour.

La Commission d'enquête 'de ce Conseil qui s'occupe des cas individuels a fort à faire, bien que le plan d'évacuation des enfants lui ait en quelque sorte facilité son travail, surtout en ce ce qui concerne les enfants d'âge scolaire. Il en est autrement pour les enfants en bas âge; car la règle, dans ce cas, est de ne pas séparer l'enfant de sa mère: parfois, on les a laissés ensemble même dans les zones exposées, missui'on a ble même dans les zones exposées, puisqu'on a constaté que les bébés ne risquent guère de trou-bles mentaux par l'effet des bombardements et peuvent facilement être transportés dans des abris

Aucune distinction ne doit être établie cepen-Aucune distinction ne doit etre etablic eependant, au point de vue évacuation, entre les mères et enfants légitimes et illégitimes. Toutefois, ici encore, bien des considérations entrent en jeu: certaines mères sont incapables de soigner leur enfant, d'autres — mariées ou non — jugent qu'elles seraient plus utiles en se consacrant à du travail « national » qu'en promenant leur bébé, celuici pouyant être confié à des soins organisées. celui-ci pouvant être confié à des soins organisés

collectivement.
On se rend rend aisément compte de toutes ces complications, et de la nécessité urgente du bon fonctionnement de toutes les organisations rele-

Les jeunes filles et l'aide à la campagne

L'on a pu lire dans la presse quotidienne le texte du récent arrété du Conseil Fédéral rendant obligatoire le travail à la campagne pour les jeunes gens des deux sexes de plus de 16 ans, étudiants, écoliers, apprentis, et cela durant une période de 15 jours par an. Tous ces jeunes travailleurs sont mis au bénéfice des avantages prévus par un autre arrêté du Conseil Fédéral, concernant, celui-là, le service volontaire d'aide à la campagne: assurance accidents et maladie, et al-location de transfert.

Mais, dira-t-on, ce service existe déjà sous la

location de transfert.

Mais, dira-t-on, ce service existe déjà sous la forme de contribution volontaire, et certains de nos cantons l'ont fort bien organisé. — Certes, mais cet apport est êncore insuffisant en vue de l'immense tâche qu'est celle de notre ravitaillement durant les mois à venir, et c'est pourquoi ce service obligatoire est venu le compléter en enrôlant de nouvelles recrues pour la bataille des champs. Et sans doute, en prévision de cette obligation que les cantons vont, on peut le supposer, décréter sans tarder, et en ce début de vacances, est-il bien des jeunes, jeunes filles et jeunes ser, décréter sans tarder, et en ce début de vacances, est-il bien des jeunes, jeunes filles et jeunes
gens, qui préféreront se mettre à la brèche dès
maintenant, au moment qui leur convient et dans
la région de leur choix, plutôt que d'attendre un
ordre de marche: en effet, ce service volontaire
a la même valeur que le service obligatoire et
bénéficie des mêmes avantages (assurances et
gratuité de transports).
Notre journal a fréquenquent donné des pou-

bénéficie des mêmes avantages (assurances et gratuité de transports).

Notre journal a fréquemment donné des nouvelles de cette activité en ce qui concerne la jeunesse féminine, notamment dans les cantons de Vaud¹, de Neuchâtel ou de Berne. Pour le canton de Genève, la situation est différente en ce sens que, dans les milieux agricoles, l'on a, à plusieurs reprises, déclaré n'avoir pas besoin de cette aide volontaire, vu le mode d'organisation des cultures sur ce territoire. C'est done du travill dans d'autres cantons, et en relations étroites avec les bureaux et offices déjà constitués que le Service auxiliaire féminin, qui a pris cette affaire en mains, s'est chargé d'organiser, et pour lequel in fait appel à toutes les jeunes filles disposées à aller faire les foins dans les Grisons, ou à soulager de ses raccommodages une fermière de Thurgovie, — excellente occasion de parler allemann et de s'initier à la vie campagnarde, — en insistant sur la valeur de solidarité intercantonale de ce geste. Tous les renseignements sont fouris au Bureau du Service Auxiliaire féminin, 22, rue Et.-Dumont, où l'on prend également des inscriptions, tous les jours, samedi excepté, de 17 à 19 heures, du 25 juin au 15 juillet. (Pour les jeunes filles de moins de vingt ans, une autorisation écrite des parents est nécessaire.)

¹ Pour le canton de Vaud, Entr'aide patriotique féminine, 8, rue Curtat, Lausanne, Pour celui de Neuchâtel, M[⊪] Céçile Clerc, 9, rue Bachelin, Neuchâtel